ture ancienne, qui, en 1814, reprit son ancien nom d'*Académie des inscriptions et belles-lettres*, a publié, de 1814 à 1838, 7 volumes, dont le dernier achève l'histoire littéraire du XIIIe siècle.

Voici le plan de dom Rivet : offrir, dans chaque article, la vie des auteurs, l'indication et l'analyse des ouvrages ; y ajouter la notice des différentes éditions, assigner les rangs, non par ordre de matières, ni par celui de la publication des écrits, mais en s'asservissant à la date de la mort des auteurs ; et, si cette date était ignorée, d'après l'époque de leurs dernières actions connues, ou d'après le temps où ils avaient vécu. En tête de chaque volume qui commencerait un siècle, on qui en renfermerait plusieurs, placer un discours historique sur l'état des lettres pendant la période, et, à la fin de chaque volume, des tables chronologiques destinées à réunir, dans un heureux rapprochement, les principaux traits de l'histoire littéraire, les discours préliminaires qui ouvrent plusieurs des volumes de la collection sont des morceaux de littérature très-recommandables et très-intéressants ; c'est le tableau de l'état et de l'histoire des lettres à diverses époques. On y distingue tout ce qui concerne les études en France, l'établissement des écoles épiscopales et monastiques, les créations des colléges et des universités, les régimes des différentes académies, les inventions utiles, les découvertes importantes, etc. Les protecteurs des lettres n'y sont pas oubliés, et c'était justice. Ces discours mériteraient d'être réimprimés en corps d'ouvrage avec un plan qui suivit avec les bénédictins présente deux inconvénients : la méthode de ranger les auteurs d'après la date de leur mort fait que des disciples, morts jeunes, sont connus avant le maître qui les avait formés ; ensuite elle s'oppose au classement des ouvrages et des écrivains par ordre de matières.

Leurs continuateurs ont modifié le classement des matières, la méthode de la composition et les formes de l'analyse. Parmi les huit volumes de la continuation, on doit mentionner Raynouard, Fauriel, MM. Lajard, Paulin Pâris, Littré, Victor Leclerc et Renan. Les architectes de la derrière heure ont apporté autant d'érudition et plus de critique que les religieux de Saint-Maur.

Le vaste recueil de l'*Histoire littéraire de la France* est comme le panthéon intellectuel de la nation (Alf. Maury). Tout ce qui a brillé par l'intelligence et l'esprit y trouve son inscription et son monument. Cette œuvre forme le pendant des *Historiens de France*, collection également continuée par l'Académie des inscriptions. Cette histoire, il faut bien le remarquer, n'embrasse pas seulement celle des œuvres d'imagination ; elle traite encore de tout ce qui peut faire connaître les sciences et des connaissances humaines à une époque où leur peu d'avancement ne permettait point entre elles ces divisions tranchées qui se sont établies par la suite. C'est pourquoi, et pour d'autres raisons encore, l'édifice s'élève lentement, malgré l'activité des nouveaux travailleurs.

Le tome XXIIIe, publié en 1856, comprend la fin du XIIIe siècle ; le tome XXIVe, publié en 1864, entame le XIVe siècle. Comment un ouvrage qui doit parcourir toute notre littérature, commencant un siècle qui marche si lentement pourra-t-il être jamais terminé? Mais il faut prendre son parti d'une lenteur insurmontable, tant les monuments de notre ancienne littérature abondent, bien que beaucoup des productions du moyen âge soient perdues. « Il existe en France, dit un Allemain dans le *Journal des savants*, une vaste littérature non interrompue depuis le VIe siècle, toute latine, il est vrai, pendant cinq siècles encore, puis, à partir de là, pendant cinq à six siècles, latine et française, avec un accroissement graduel de puissance et d'activité pour la forme française, jusqu'au moment où cette forme devient presque exclusive en France et dominante au dehors. » C'est avec l'âge français, avec la *Chanson* de Roland, que commence le grand intérêt de l'*Histoire littéraire*. C'est cette partie, la plus riche et la plus belle, qui est échue aux continuateurs. M. Villemain juge ainsi leur travail, plus parfait dans les derniers volumes : « La difficulté pour les savants auteurs a été grande, d'autant qu'ils voulaient rendre leur ouvrage plus complet et plus neuf ; ils ont eu à travailler le plus souvent sur des textes *manuscrits* dont l'analyse est une découverte pour les curieux. Ils ont eu à constater, jusqu'à l'accablement du lecteur, la fécondité singulière de nos poëtes dans ces temps qu'on avait crus stériles ; puis enfin, à part ces longs poëmes narratifs, dont le nom et moins n'était pas ignoré, ils ont eu à recueillir, dans des œuvres plus courtes, dispersées, inconnues, mille indices plus légers, mille traces fugitives de l'esprit français, sous des points de vue précieux pour l'histoire. »

L'*Histoire littéraire de la France* court risque de n'être jamais terminée. L'unique moyen de la mener à terme serait peut-être d'autoriser la commission de l'Institut, devenue comité directeur, à nommer des sous-commissions prises en dehors de l'Académie, dans lesquelles entreraient des hommes de lettres, des bibliographes, des professeurs, enfin tous les auxiliaires jugés capables d'apporter un utile concours.

Voici, sur cette œuvre importante, l'opinion de M. O. Gréard, dans la *Revue de l'instruction publique* : « S'il est une œuvre qui doive relever le moyen âge du discrédit où l'a jeté, dans ces derniers temps, l'ardeur intempérante de ses défenseurs, c'est assurément celle que l'Académie des inscriptions et belles-lettres a entrepris de continuer et de mener à bonne fin. Le malheur du moyen âge, en effet, dans cette polémique, n'est pas d'avoir été condamné, bien qu'il n'eût pas besoin de l'être, c'est plutôt d'avoir trouvé des avocats qui, d'une étude historique faisant un procès en diffamation contre la civilisation moderne, n'ont pas hésité, pour les besoins de leur cause, à le défigurer... Ramenés à leur vrai point de vue, étudiés sans prévention, ces longs siècles de travail et d'efforts, qui ne sont ni des siècles d'or ni des siècles de fer, ne méritent ni ces honneurs ni ce dédain. La littérature qu'ils ont produite en offre surabondamment la preuve ; elle ne présente sans doute aucun des caractères du génie qui s'impose au souverain et à l'admiration des peuples les plus oublieux de leur gloire ; mais il ne lui manque non plus aucune des qualités particulières aux premiers développements des esprits. Cet esprit : ni la grâce qui s'ignore, ni la foi naïve, ni la verve piquante et railleuse, ni la variété féconde, si féconde que, pour résumer le tableau « incomplet » de cent ans d'essais, il n'a pas fallu moins de huit grands in-quarto de 900 pages chacun. Telle qu'elle est, cette exubérance donne est un des cachets de l'esprit du temps ; et c'est en prêtant plus qu'on aide à l'histoire politique, que la publication de l'*Histoire littéraire de la France* contribuera à rendre au moyen âge sa véritable physionomie. »

France (OBSERVATIONS SUR L'HISTOIRE DE), ouvrage de Mably, dont la première partie parut en 1765, et la seconde vingt-trois ans après. Le succès de cet ouvrage fut immense ; il exerça, sur les esprits les plus graves et les plus capables de le juger, une sorte de fascination. En 1787, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans la mission de décerner le prix d'un concours ouvert pour l'éloge de l'auteur des *Observations sur l'histoire de France*.

« Le propre de ce système, dit Aug. Thierry, son caractère essentiel, est de mêler et de confondre des traditions jusque-là distinctes ; de rendre commune au tiers état la démocratie des anciens Francs, et d'abandonner, pour ce même tiers état, son vieil héritage de liberté, le régime municipal romain. L'abbé de Mably s'émeut, avec Dubos, pour ce même tiers état, son vieil héritage de liberté, le régime municipal romain. L'abbé de Mably s'émeut, avec Boulainvilliers, une république germaine transplantée en Gaule pour y devenir le type idéal et primitif de la constitution française, et, avec Dubos, la ruine de toute institution civile par l'envahissement de la noblesse. Il part du même point que François Hotman, d'une nationalité gallo-franque, pour arriver à sa conclusion politique, le rétablissement des états généraux... Ce qui ressort de plus clair au milieu de cette confusion historique, c'est la prédilection de l'auteur pour la forme démocratique du gouvernement des Francs au delà du Rhin, celle qu'on peut l'induire du livre de Tacite, et, par conséquent, de Charlemagne, d'un gouvernement mixte de monarchie, d'aristocratie et de démocratie, avec trois Etats : clergé, noblesse et peuple. »

« En détruisant les états généraux, dit Mably, pour y substituer une administration arbitraire, Charles le Sage a été l'auteur de tous les maux qui ont depuis affligé la monarchie. Il est aisé de démontrer que le rétablissement de ces états, non pas tels qu'ils ont été, mais tels qu'ils auraient dû être, est seul capable de nous rendre ce que la vérité nous sont étrangères et sans lesquelles un royaume attend, dans une éternelle langueur, le moment de sa destruction. »

Ce vœu du publiciste ne tarda guère à se réaliser par le rétablissement des États généraux en 1789. Il y a plus de roman que d'histoire dans le système de Mably, plus d'excitation révolutionnaire que de vérité scientifique ; c'est ce qui en fit le succès parmi les contemporains. L'auteur n'avait aucune science des antiquités nationales.

France libre (LA), pamphlet publié par Camille Desmoulins en 1789, peu de temps après le 14 juillet. C'est le premier factum politique du vigoureux écrivain, et c'est celui de ses ouvrages qui a le plus d'impétuosité, toujours eu une préférence marquée. Cependant ce n'est point son chef-d'œuvre ; mais c'est son premier succès, c'est le premier rayon de sa gloire de publiciste, comme son mémorable appel aux armes du 12 juillet, au Palais-Royal, avait été le commencement de sa célébrité révolutionnaire.

La *France libre* est un long réquisitoire contre l'ancien régime, la noblesse, le clergé et la royauté, un éloge enthousiaste des institutions libres et de l'égalité des classes. Il y a dans cet écrit, d'ailleurs un peu prolixe et incohérent, improvisé au courant de la plume, un esprit étincelant, un entrain qui s'élève souvent à l'éloquence, un grand charme de jeunesse et d'ardeur, ainsi que des traits d'une hardiesse qui étonne encore aujourd'hui. L'esprit en est passionnément républicain. Le pétulant écrivain passe en revue toute la série de nos rois depuis Philippe le Bel, et ne rencontre que des assassins, des faussaires, des tyrans, des empoisonneurs, des débauchés, etc. Il ajoute après son énumération :

« ... Que répondre à une expérience de cinq cents ans? La chose parle de soi. Les faits ne crient-ils pas que la monarchie est une forme de gouvernement détestable? »

Sa conclusion est que le gouvernement populaire est le seul légitime et rationnel, le seul qui convienne à des hommes dignes de ce nom.

Après avoir peint l'avilissement des peuples sous le régime monarchique, il s'écrie :

« Il est pourtant, chez les peuples les plus asservis, des âmes républicaines. Il reste encore des hommes en qui l'amour de la liberté triomphe de toutes les institutions politiques. En vain elles ont conspiré à étouffer ce sentiment généreux ; il vit caché au fond de leurs cœurs, prêt à en sortir à la première étincelle, pour éclater et enflammer tous les esprits. J'éprouve au dedans de moi un sentiment impérieux qui m'entraîne vers la liberté avec une force irrésistible ; et il faut bien que ce sentiment soit inné, puisque, malgré les préjugés de l'éducation, les mensonges des orateurs et des poëtes, les éloges absurdes de la monarchie dans la bouche des prêtres, des publicistes, et dans tous nos livres, ils n'ont jamais appris qu'à la faire détester. »

Ces passages, que nous pourrions multiplier, montrent bien quelles étaient déjà à cette époque les opinions du hardi publiciste. Il était en effet l'un des rares républicains de cette première phase de la Révolution ; il se prononce nettement pour l'établissement de la république en France ; il va au-devant de toutes les objections qui pourraient lui être faites ; il les réfute avec sa verve voltairienne, composée de tant d'esprit et de bon sens, et il termine par un joyeux chant de triomphe, par un dithyrambe sur le système de la raison. « *Vivat fas!* Oui, tout ce bien va s'opérer ; oui, cette révolution fortunée, cette régénération va s'accomplir ; nulle puissance sur la terre ne peut désormais s'opposer à cette loi de la philosophie, de la liberté et du patriotisme! nous sommes devenus invincibles. Moi-même, j'en fais l'avenir le plus glorieux, moi qui suis timide, maintenant je me sens un autre homme. A l'exemple de ce Lacédémonien, Othryadès, qui, resté seul sur le champ de bataille et blessé à mort, se relève, de ses mains défaillantes dresse un trophée, et écrit de son sang : *Sparte a vaincu!* je sens que je mourrais avec joie pour une si belle cause, et, percé de coups, j'écrirais aussi de mon sang : *La France est libre!* »

Tel est le dernier mot de ce morceau, qui fut comme l'épithalame de la France nouvelle, comme le chant de l'alouette gauloise saluant les premiers rayons de la liberté. Desmoulins l'avait composé avant le 14 juillet, mais aucun libraire n'osait le publier. et il fallut la chute de la Bastille pour que la brochure pût paraître. Le retentissement fut immense, et le *Moniteur*, dans son introduction, a pu classer ce simple pamphlet parmi les ouvrages qui ont le plus contribué à accélérer le mouvement révolutionnaire et à le faire aboutir. La *France libre* a eu, dans les premiers siéurs éditions, a été réimprimée dans les diverses collections des œuvres de Camille Desmoulins.

France au XVIIIe siècle (HISTOIRE DE LA), par Charles Lacretelle, 1808. Cette histoire, écrite avec goût, a placé l'auteur au rang des écrivains les plus distingués de notre époque. En général, on y remarque une grande rapidité dans les récits, une originalité piquante dans les portraits, de la sagacité dans les jugements sur des personnages qui ont figuré sur la scène politique, une littérature juste aux sont étrangères et sans lesquelles un royaume attend, dans une éternelle langueur, le moment de sa destruction. »

Ce vœu du publiciste ne tarda guère à se réaliser par le rétablissement des États généraux en 1789. Il y a plus de roman que d'histoire dans le système de Mably, plus d'excitation révolutionnaire que de vérité scientifique ; c'est ce qui en fit le succès parmi les contemporains. L'auteur n'avait aucune science des antiquités nationales.

France libre (LA), pamphlet publié par Camille Desmoulins en 1789, peu de temps après le 14 juillet. C'est le premier factum politique du vigoureux écrivain, et c'est celui de ses ouvrages qui a le plus d'impétuosité, toujours eu une préférence marquée. Cependant ce n'est point son chef-d'œuvre ; mais c'est son premier succès, c'est le premier rayon de sa gloire de publiciste, comme son mémorable appel aux armes du 12 juillet, au Palais-Royal, avait été le commencement de sa célébrité révolutionnaire.

La *France libre* est un long réquisitoire contre l'ancien régime, la noblesse, le clergé et la royauté, un éloge enthousiaste des institutions libres et de l'égalité des classes. Il y a dans cet écrit, d'ailleurs un peu prolixe et incohérent, improvisé au courant de la plume, un esprit étincelant, un entrain qui s'élève souvent à l'éloquence, un grand charme de jeunesse et d'ardeur, ainsi que des traits d'une hardiesse qui étonne encore aujourd'hui. L'esprit en est passionnément républicain. Le pétulant écrivain passe

France (LETTRES SUR L'HISTOIRE DE), par Augustin Thierry (1 vol., 1827 et 1828). Cet ouvrage est l'un de ceux auxquels l'auteur a fait subir le plus de changements. La première série de ces *Lettres* parut en 1820, dans le *Courrier français*. Aug. Thierry, qui avait renouvelé son éducation historique, les refit, on peut le dire, les *retravailla* pour le fond et pour la forme, et y ajouta quinze nouvelles *Lettres* dans lesquelles il traite avec plus de développement deux questions fondamentales qu'il n'avait fait qu'effleurer : celle de la formation de la nation française, et celle de la révolution communale. C'est de l'ouvrage définitif que nous devons entretenir le lecteur, et non de ce que l'auteur appelle ses *travaux de jeunesse*. Cependant il convient d'exposer au préalable le but qu'il s'était d'abord proposé.

Préoccupé du vif désir de contribuer pour sa part au triomphe des opinions constitutionnelles, Aug. Thierry se mit à chercher dans les livres d'histoire des preuves et des arguments à l'appui de ses croyances politiques. Bientôt il étudia les faits et les personnages pour eux-mêmes, et il s'aperçut que l'histoire de France, sous les premières races, était entièrement à écrire. Alors n'avaient point encore paru les travaux de Sismondi, de M. Guizot, de M. de Barante. Il allait renouveler la conviction publique faussée par les livres modernes, surtout par les ouvrages de Velly, de Mably, d'Anquetil. Thierry osa s'attaquer de front la science erronée, et remplacer par un peu de vrai les niaiseries de l'enseignement traditionnel et les préjugés du monde.

La plupart des *Lettres* d'Aug. Thierry sont des dissertations entremêlées de récits et de fragments des historiens originaux. « Tel événement particulier dont le caractère fut longtemps méconnu, présenté sous son véritable aspect, peut éclairer d'un jour nouveau l'histoire de plusieurs siècles. Aussi ai-je préféré, dit l'auteur, ce genre de preuve à tout autre, lorsqu'il m'a été possible d'y recourir. Dans les matières historiques, la méthode d'exposition est toujours la plus sûre, et ce n'est pas sans danger pour la vérité qu'on y introduit les subtilités de l'argumentation logique. C'est pour me conformer à ce principe que j'ai inséré avec tant de détails sur l'histoire politique de quelques villes de France. Je voulais mettre en évidence le caractère démocratique de l'établissement des communes, et j'ai pensé que j'y réussirais mieux en quittant la dissertation pour le récit, en m'effaçant moi-même et en laissant parler les faits. » Ainsi, l'auteur conventionnalise la version moderne de notre histoire avec les monuments et les récits originaux, et cela dans le but de démontrer la nécessité d'une réforme historique, que des hommes de savoir et de talent devaient bientôt réaliser.

Les dix *Lettres* anciennement publiées dans le *Courrier français*, lettres qui furent peu goûtées du public en raison même de leur solidité, eurent cependant pour résultat de soumettre à un examen sévère plusieurs ouvrages sur l'histoire de France regardés alors comme classiques. Les quinze dernières *Lettres*, traitant de nombreuses questions historiques, se rapportent toutes, comme nous l'avons dit, aux deux chefs principaux, la formation de la nation française et la révolution communale. Dans cette série, l'auteur a cherché à déterminer le point de vue de l'histoire de France succède à l'histoire des rois francs, et à marquer de ses véritables traits le plus grand mouvement social qui ait eu lieu depuis l'établissement du christianisme jusqu'à la Révolution française. On suit pas à pas la démonstration logique que l'auteur entreprend. Après avoir insisté sur le besoin d'une *Histoire de France*, et indique le principal défaut des ouvrages alors accrédités (c'est nommer les compilations de Mézeray, Daniel, Velly et Anquetil, historiens qui ont suivi une fausse méthode et qui ont donné une fausse couleur aux premiers temps de l'*Histoire de France*), il dessine à grands traits la vraie méthode et le plan d'une histoire véritable. Il rejette cette fausse unité des premiers temps, imaginée par les historiens pour la commodité du récit ; l'histoire est dans les luttes et dans les diverses races qui se sont disputé le territoire de la Gaule ; lutte des Barbares contre la population gallo-romaine, puis des Barbares, Francs, Bourguignons, Visigoths, entre eux ; puis des Francs neustriens contre les Francs austrasiens, second ban de l'invasion germanique. L'unité ne résulte que de ces luttes, non plus que des conquêtes de Karl le Grand ; elle est l'œuvre d'une seconde conquête, la *conquête politique*, qui se prolonge du XIIIe siècle au XVIIe siècle. Toutes ces idées, exposées dans les dix premières lettres, joignaient alors au mérite de la vérité celui d'être neuves et originales. Dans les dernières lettres Augustin Thierry a voulu donner un exemple de la façon dont il entendait l'histoire, et il semble préluder aux *Récits mérovingiens*. Il cherche dans les vieilles chroniques de vérités romains, semblables à ceux de Walter Scott, qu'a cette époque toute l'Europe lisait. « A chaque nouvelle apparition d'un roman de Walter Scott, j'entends regretter que les mœurs de la vieille France ne soient présentées par personne sous un jour aussi pittoresque ; j'entends même blâmer de ce défaut notre histoire trop terne à ce qu'on imagine, et dont l'uniformité monotone n'offre point assez de situations diverses et de caractères originaux. Cette accusation est injuste : l'histoire de France ne manque pas au talent des poëtes et des romanciers. » Il le prouve en faisant revivre dans ces beaux récits où il excelle les mœurs barbares du IXe siècle (*Episode de l'histoire de Bretagne*, XIe lettre), ou l'existence agitée des premières communes (*Histoire de la commune de Laon*, *de la commune de Vézelay*, XVIIIe, XXVe). La conclusion, comme le début, répond aux préoccupations politiques de l'auteur : « Regrettons avec admiration à travers quels obstacles la pensée de la liberté s'est fait jour pour arriver jusqu'à nous ; reconnaissons qu'elle a à jamais cessé de faire naître, comme de nos jours, de grandes joies et de profonds regrets, et que cette conviction nous aide à supporter en hommes de cœur les épreuves qui nous sont réservées. »

L'apparition des *Lettres sur l'histoire de France* produisit une sensation profonde dans le monde des savants, et tout d'abord la nouvelle école historique fut fondée, avec le concours des Naudet, des Desmichels, des Michelet et des Guizot. Selon Chateaubriand, « les *Lettres* de M. Thierry *sur l'Histoire de France*, ouvrage excellent, rendent à un temps défiguré par notre ancienne école son véritable caractère. M. Thierry, comme tous les hommes doués de conscience, d'un talent vrai et progressif, a corrigé ce qui lui a paru douteux dans ses premières éditions de sa belle et savante *Histoire de la conquête de l'Angleterre* et dans ses *Lettres sur l'histoire de France*. » Il faut surtout voir dans Augustin Thierry un historien artiste, qui pousse parfois un peu loin la passion des détails ; en revanche, il élucide une foule de points controversés ou tout à fait obscurs, et, par ses aperçus ingénieux, il ouvre carrière aux travaux de ses successeurs. Les *Lettres sur l'histoire de France* ont été souvent réimprimées ; leur succès est encore aussi grand qu'au premier jour.

France (LA), par Henri Heine, 1833, ouvrage refondu et publié après la mort de l'auteur en 1857. Ce volume se compose d'un recueil de lettres politiques adressées, par H. Heine, à la *Gazette universelle d'Augsbourg* en 1832, de quelques lettres additionnelles écrites, en 1838, à M. A. Lewald, directeur de la *Revue théâtrale*, à Stuttgart, d'un *Salon* sur l'exposition de 1831. Il y a dans cet ouvrage des pages très-éloquentes, mais les portraits des hommes politiques, et surtout celui du roi Louis-Philippe, le *Napoléon de la paix*, sont généralement peu flattés, sous le rapport du style, c'est l'ouvrage le plus fini de H. Heine, surtout dans l'édition qu'il préparait lorsque la mort le surprit.

Henri Heine est libéral, républicain même, et son cœur saigne en présence des événements politiques qui attristèrent la France en 1830 ; le canon de Saint-Merry retentit douloureusement dans son âme, et tous ses sentiments sont pour les vaincus. Quant au pouvoir, voici comme il le jugeait : « Louis-Philippe est encore aujourd'hui d'avis qu'il est fort. Voyez comme nous sommes forts ! est aux Tuileries le refrain de tous les discours. Comme un malade parle toujours de santé et qui peut assez rire vanité de ce qu'il digère bien, de ce qu'il peut se tenir sans spasme sur ses jambes et respirer à pleine poitrine, les gens-là ne manifestent leur force et l'énergie qu'ils ont déjà déployées dans les diverses mesures comminatoires, et qu'ils peuvent déployer encore. Arrivent ensuite les diplomates qui viennent chaque jour au château et leur tâtent le pouls, et leur font tirer la langue, et observent soigneusement les digestions, puis envoient à leur cour le bulletin de santé politique. Aussi les ministres étrangers ne cessent-ils de faire également la question : Louis-Philippe est-il fort ou faible? Dans le premier cas, leurs maîtres peuvent tranquillement résoudre et exécuter chez eux telle mesure qu'il leur plaira ; dans le second, où le renversement du gouvernement français est à craindre, ils ne peuvent entreprendre dans leurs États rien de bon sérieux. »

La légende napoléonienne n'obtient pas plus de grâce aux yeux d'Henri Heine, bien qu'on sente que son âme généreuse n'a pas été sans battre au récit de l'épopée impériale : « Nous ne voyons dans le martyre de Napoléon à Sainte-Hélène aucune expiation dans le sens populaire. L'empereur y porta la peine de son erreur la plus fatale, de l'infidélité dont il se rendit coupable envers la Révolution, sa mère. L'histoire avait montré depuis longtemps que l'union entre le fils de la Révolution et la fille du passé ne pouvait tourner à bien, et maintenant nous voyons que le fruit unique de ce mariage n'avait aucun principe de vie et qu'il est mort déplorablement. (La duc de Reichstadt venait de mourir.) Quant à l'héritage du défunt, les avis sont fort partagés. Les amis de Louis-Philippe prennent que les bonapartistes, désormais orphelins, vont se rattacher à eux. Je doute cependant que les hommes de guerre et de gloire passent si promptement au pacifique juste-milieu. Les carlistes croient que les bonapartistes vont maintenant plier le genou devant Henri V : je ne sais vraiment ce que je dois le plus admirer chez ces hommes, de leur folie ou de leur présomption. Les républicains semblaient encore plus que tous les autres en état d'attirer à eux les bonapartistes ; mais, s'il a jadis été facile de faire des sans-culottes les plus mal peignés les impérialistes les plus brillamment huppés, il peut être aujourd'hui difficile d'opérer la métamorphose contraire.

» On regrette que les saintes reliques, l'épée de l'empereur, le manteau de Marengo, le chapeau historique, etc., etc., qui, conformément au testament de Sainte-Hélène, ont été remis au jeune Reichstadt, ne reviennent pas à la France. Chaque parti en France pourrait bien utiliser un morceau de cette succession. Vraiment, si j'en pouvais disposer, je les répartirais ainsi : aux républicains l'épée de l'empereur, parce que ceux-ci sont encore les seuls qui sauraient la mettre à profit. Je donnerais à ces messieurs du juste-milieu le manteau de Marengo ; car, dans le fait, un semblable manteau viendrait bien à propos pour couvrir leur humble nudité. Pour les carlistes je réserverais le tricorne impérial, quoiqu'il n'aille, à la vérité, pas très-bien à de pareilles têtes, mais il pourra leur être d'un bon secours quand les coups pleuvront de nouveau sur leurs chefs ; aussi j'ajouterais même à ce don celui des bottes de l'empereur, qui leur faciliteraient les enjambées de sept lieues quand il leur faudra bientôt déguerpir. Quant au bâton qu'avait l'empereur le jour de la bataille d'Iéna, je doute qu'il se trouve dans la défroque du duc de Reichstadt, et je crois que les Français l'ont encore entre les mains. »

Décidément Henri Heine était plus Français qu'Allemand !

France (FORMATION TERRITORIALE ET POLITIQUE DE LA) depuis la fin du XIIe siècle jusqu'à la fin du XVIe, mémoire de M. Mignet, lu à l'Académie des sciences morales et politiques dans les séances des 21 et 28 juillet et 4 août 1838. Cet essai est un de ces beaux mémoires qui ont si justement fait la réputation de M. Mignet. L'éminent historien, chez qui la pensée philosophique s'appuie sur une science précise, a fait ressortir d'une manière saisissante, avec un style sobre et sévère, parfois élevé, l'idée générale qu'il a si bien indiquée dans le titre même de son mémoire Il a voulu retracer la marche, indiquer les phases et montrer les résultats « de cette Révolution lente qui a fait passer la France de la forme féodale à la forme monarchique, qui a produit la réunion des provinces, le rapprochement des peuples, la communauté des lois et la centralisation de l'autorité. » Il nous montre les progrès successifs qui ont constitué à la fois la royauté et le royaume. Il nous fait voir, à la fin du XIIe siècle, la France divisée en puissances féodales, plus fortes que leur suzerain le roi de France, et, à la fin du XVe siècle, la France formant une seule nation, obéissant à un même souverain. La société féodale, si puissante sous les premiers capétiens, a complétement disparu sous Louis XI. Louis VI (l'Eveillé, le Gros), le premier, a essayé d'abolir l'ordre féodal d'abord dans son fief, puis dans le royaume. Philippe-Auguste, par ses importantes acquisitions, contribua surtout à former le royaume ; la formation territoriale de la France est particulièrement son œuvre, comme la formation politique est l'œuvre de ses successeurs saint Louis et Philippe le Bel. Ce grand travail de formation fut suspendu par des guerres sourdes, et principalement par la longue lutte contre l'Angleterre ; mais il ne fut jamais complétement arrêté, et Charles V et Charles VII, malgré la guerre, malgré les troubles intérieurs, continuèrent à fonder des institutions durables. Il faut suivre avec M. Mignet cette longue révolution, cette politique si bien observée par nos grands rois. M. Mignet a consacré quelques pages excellentes à la révolution communale ; il nous a parfaitement montré le rôle de la royauté, qui favorisait, partout que dans ses États, l'indépendance et la liberté des communes ; nous renvoyons aussi le lecteur à ce qu'il a écrit sur la constitution de l'armée française. « Le système militaire d'un pays, dit-il très-justement, est ordinairement l'expression de son état, et la composition de l'armée est l'image assez fidèle d'un peuple. » Et il nous retrace en quelques pages fortes et originales toute l'histoire de notre armée, depuis les Francs jusqu'à l'institution d'une armée permanente sous Charles VII. Enfin, M. Mignet termine par le règne de Louis XI, qui abattit définitivement la féodalité et consomma l'union entre toutes les parties de France. « Par la réunion du territoire et la fondation d'un gouvernement général, la royauté fit triompher le principe de la sociabilité, qui était le sien, du principe de l'individualité, qui était celui de l'époque féodale et par suite la règle de la force. Ces résultats ne furent atteints que peu à peu. Mais les trêves sans fin entérent la justice ; la permanence de l'armée conduisit à la discipline, la durée de l'administration à l'ordre, et la toute-puissance de la couronne à l'homogénéité de la nation. Il se forma des débris des anciennes classes un peuple nouveau qui s'avança, dès lors, lentement, mais sûrement, vers l'œuvre de la liberté politique et de l'égalité civile. » On peut ne pas partager l'opinion de M. Mignet sur les heureux résultats de la centralisation monarchique ; on peut regretter la ruine des libertés communales et provinciales qui auraient entretenu la vie politique dans le corps de la nation ; mais on est forcé de rendre justice à son talent, et tout le monde s'accordera pour admirer avec quelle science et quelle profondeur philosophique il a soutenu sa thèse.

France (HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA) *avant le XIIe siècle*, par J.-J. Ampère (3 vol., 1839-1840). Ce livre embrasse une période où il n'y avait encore ni littérature ni langue française. S'il y a contradiction entre le sujet et le titre de l'ouvrage, l'auteur a pu invoquer d'après l'exemple des bénédictins, dont l'ouvrage, portant le même titre que le sien, n'arrive qu'après 12 volumes in-4° aux premiers monuments français. Comme les bénédictins, il a pensé que la connaissance des diverses cultures intellectuelles qui ont fleuri sur le sol gaulois devait précéder et éclairer l'étude et l'histoire de la littérature française proprement dite. L'auteur, qui, par sa méthode, est un critique historien, ne considère pas les œuvres littéraires comme des produits isolés de certains esprits ; mais, les rattachant à des antécédents et les rapprochant du milieu social, sans méconnaître la part du génie individuel, il s'applique à montrer le développement généalogique de ce fonds commun, moral et intellectuel, qui est, à chaque époque, le domaine de tous et le patrimoine de quelques-